

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : DISPERBYK-2159

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif mouillant et dispersant
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système nerveux central)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
 P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
 P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
 P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:
 P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P405 Garder sous clef.

Élimination:
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
 Nature chimique : solution of polyester modified polyalkylene imine

Composants dangereux

| Composant | No.-CAS | Concentration (%) |
|------------------------------------|----------|-------------------|
| Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl | 108-65-6 | >= 30 - < 60 |

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriété est confidentielle

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

| | |
|---------------------------------|---|
| En cas d'inhalation | <p>Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard. Ne pas laisser la victime sans surveillance.</p> <p>: Consulter un médecin après toute exposition importante. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.</p> |
| En cas de contact avec la peau | <p>: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.</p> |
| En cas de contact avec les yeux | <p>: Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.</p> |
| En cas d'ingestion | <p>: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.</p> |

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|--|
| Moyens d'extinction appropriés | <p>: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO₂) Poudre chimique sèche</p> |
| Moyens d'extinction inappropriés | <p>: Jet d'eau à grand débit</p> |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | <p>: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.</p> |
| Produits de combustion dangereux | <p>: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NO_x)</p> |
| Information supplémentaire | <p>: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.</p> |
| Équipements de protection particuliers des pompiers | <p>: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.</p> |

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|----------------------------|---|
| Précautions individuelles, | <p>: Utiliser un équipement de protection individuelle.</p> |
|----------------------------|---|

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate.
Éloigner toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sûres

: Défense de fumer.
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter

: Conserver à l'écart des agents oxydants.
Conserver à l'écart des acides forts.
Conserver à l'écart des bases fortes.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|------------------------------------|----------|------------------------------------|---|---------|
| Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl | 108-65-6 | TWA | 50 ppm | US WEEL |

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Les utilisateurs de ce produit doivent utiliser un appareil de protection respiratoire ayant un facteur de protection attribué de 10 (APF 10) au minimum.
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
- Protection des mains
Matériel : Gants imperméables
- Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide visqueux
Couleur : jaune - brun
Odeur : caractéristique
Seuil olfactif : Donnée non disponible
- pH : 6, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator
- Point/ intervalle de fusion : < 41 °F (< 5 °C)
Méthode: derived
- Début d'ébullition : > 212 °F (> 100 °C)
Méthode: derived
- Pression de vapeur : 3.1 hPa (68 °F (20 °C))

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

| | |
|---------------------------------------|---|
| | Méthode: derived |
| Point d'éclair | : 113 °F (45 °C) Méthode: 48 (Abel-Pensky) DIN 51755 |
| Limite d'explosivité, supérieure | : Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure | : Donnée non disponible |
| Taux d'évaporation | : Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | : Donnée non disponible |
| Densité relative/Densité spécifique | : Donnée non disponible |
| Densité | : 1.046 g/cm ³ (68 °F (20 °C)) Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube) |
| Masse volumique apparente | : Non applicable |
| Solubilité(s) Hydrosolubilité | : insoluble |
| Solubilité dans d'autres solvants | : Donnée non disponible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Donnée non disponible |
| Température d'inflammation | : > 392 °F (> 200 °C) Méthode: DIN 51 794/ DIN prEN 14 522 |
| Décomposition thermique | : Donnée non disponible |
| Viscosité Viscosité, dynamique | : Donnée non disponible |
| Tension superficielle | : non déterminé |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Stabilité chimique | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles : Oxydants forts
Acides
Bases
Produits de décomposition dangereux : Donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation
Ingestion
Contact avec les yeux
Contact avec la peau

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Composants:**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 100 ppm
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Pas d'irritation de la peau
BPL: oui

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Provoque une sévère irritation des yeux.

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

Composants:**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

BPL: oui

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

BPL: oui

Mutagenicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée

Produit:

Remarques: L'absorption d'un solvant par inhalation et/ou par contact cutané répété peut résulter en d'éventuelles lésions du foie, des reins et du système respiratoire
Des études ont démontrées l'acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl est tératogénic sur les animaux; aussi preuve de fetotoxicité.

Toxicité par aspiration

Produit:

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine

Produit:

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations sont irritantes pour les voies respiratoires. Peut causer maux de tête, étourdissement, nausée, vomissement, ainsi que dépression du SNC (somnolence, perte de coordination, fatigue).

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement l'irritation de la voie digestive; des fortes

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

dosages peut causer une dépression du SNC.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- EPA code (s) de déchets dangereux : D001: Inflammable
- Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

- UN/ID No. : UN 3272
- Nom d'expédition des Nations unies : Esters, n.o.s.
(1-Methoxy-2-propanol acetate)
- Classe : 3
- Groupe d'emballage : III
- Étiquettes : Flammable Liquids
- Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
- Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Code IMDG

- Numéro ONU : UN 3272
- Nom d'expédition des Nations unies : ESTERS, N.O.S.
(1-Methoxy-2-propanol acetate)
- :)
- Classe : 3
- Groupe d'emballage : III
- Étiquettes : 3
- EmS Code : F-E, S-D
- Polluant marin : non
- Remarques : IMDG Code segregation group - none

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

Réglementation nationale**49 CFR**

Numéro ONU / ID / NA : UN 3272
Nom d'expédition des Nations unies : Esters, n.o.s.
(1-Methoxy-2-propanol acetate)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : FLAMMABLE LIQUID
Code ERG : 127
Polluant marin : non

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 60 %
Méthode: 23 (20min/150°C)
DIN EN ISO 3251
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

Massachusetts Right To Know

Aucun des composants n'est soumis à la Loi "Right to Know" du Massachusetts.

Pennsylvania Right To Know

| | |
|------------------------------------|---------------|
| Copolymère | Non attribuée |
| Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl | 108-65-6 |
| Zinc neodecanoate | 27253-29-8 |

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : 800963-5492
Commercial
d'Enregistrement de New
Jersey pour le produit (NJ
TSRN)

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Section 5a : 40 CFR 721.11303 (P-17-220). Limitations: Importer seulement. Use only as a dispersing agent applied at concentrations <3% weight as solids (or active) for wood coatings containing silica in an industrial setting.

Section 4 / 12(b) : Si exportant, entrez en contact avec le département d'EHS.

Section 5a : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.

DISPERBYK-2159

Version 2

Date de révision 12/03/2025

Date d'impression 04/16/2026

| | |
|---------------------------------|--|
| Section 4 / 12(b) | : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation. |
| DSL | : Les composants suivants ne sont pas énumérés sur le LIS LCPE: |
| Catégorie de substance LIS LCPE | : Polymère |
| Pour cent de poids | : 60 % |
| NSN Classé | : L'annexe 9 |
| Le maximum NSN a exigé | : L'annexe 10 |

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 12/03/2025

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.